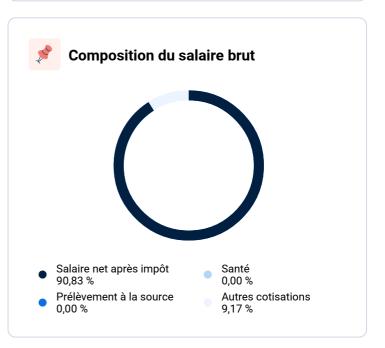


Calcul du salaire net	
Rémunération brute Dont 0,00 € de primes	1 259,21 €
Cotisations et contributions salariales	- 0,00 €
Indemnités non soumises Dont notes de frais (0,00 €)	+ 0,00 €
Autres retenues Dont titres restaurant (115,50 €)	- 115,50 €
Prélèvement à la source	- 0,00 €
Net à payer	1 143,71€







Retrouvez tous les détails de votre fichier en deuxième page de votre bulletin de paie



Vérifiez l'intégrité du bulletin



- EN EUROS

ALEGRIA.TECH 17 RUE DES MARTYRS

17 RUE DES MARTYRS 75009 PARIS 09

N° SIRET: N°APE: 7022Z

Convention Collective: BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES, CABINETS D'INGÉNIEURS-CONSEILS ET SOCIÉTÉS DE CONSEILS (SYNTEC)

- 1486

Nabil ERRAHMANI

19 rue Albert Camus 80080 AMIENS

Début de période: 01/10/2022 Fin de période : 31/10/2022 Début de contrat: 01/10/2022 Date d'ancienneté : 01/10/2022

N° de sécurité sociale :

Détail du salarié

CLASSIFICATION	Apprenti
CATEGORIE	ETAM - 240 - 1.2
EMPLOI	
MINIMUM COEFFICIENT	805,90
REMUNERATION TOTALE DU MOIS	1 259,21
Salaire de base	1 259,21

Salaire de base	1 259,21
Durée mensuelle	151.67 h
Taux horaire	8.3025

DÉSIGNATION BASE		PART SAL		EN ADLI OVELLO
DESIGNATION	BASE	TAUX OU %		EMPLOYEUR
Salaire de base	151,67	8,3025	1 259,21	
Rémunération brute 1			1 259,21	
Assurance maladie				88,14
Assurance maladie Prévoyance Alan Tranche A	1 259,21		0,00	11,21
Accidents du travail - Maladies professionnelles	1 259,21			9,70
Sécurité sociale plafonnée				107,66
Sécurité sociale déplafonnée				23,92
Tranche 1				75,67
Famille	1 259,21			43,44
Chômage	1 259,21			52,89
Autres contributions dues par l'employeur				21,04
EXONERATIONS, ECRETEMENT ET ALLEGEMENT DE COTISATIONS				-402,32
TOTAL COTISATIONS & CONTRIBUTIONS SALARIALES 4 TOTAL COTISATIONS & CONTRIBUTIONS PATRONALES			0,00	31,35
Autres retenues 3				
Titres-restaurant	21,00	5,5000	115,50	115,50
Net à payer avant impôt sur le revenu				1 143,71
Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations	chômage et mala	die		0,00
Net payé en euros (Virement)		1+2-	3-4-5=	1 143,71
Date de paiement				31/10/2022

CALEN 01/10/2022 -	
L 17	
M 18	
M 19 J 20	
V 21	
S 22	
D 23	
L 24	
M 25	
M 26	
J 27	
V 28	
S 29	
D 30	
L 31	

Impôt sur le revenu

Base (Net Imposable) Taux non personnalisé			
Impôt sur le revenu prélevé à la source 5	0,00	0,00 %	0,00

Autres informations

Total versé par l'employeur	1 406,06
Allègement de cotisations employeur	500,54
Net imposable	1 259,21
Temps travaillé ce mois	147 h

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce document sans limitation de durée. Pour la définition des termes employés, se reporter au site Internet www.service-public.fr rubrique cotisations sociales

Soldes de congés

	CP N-1	CP N
Acquis	0,00	2,08
Pris	0,00	0,00
Solde	0,00	2,08

Cumuls DEPUIS OCT. 2022

Net imposable	1 259,21
Salaire brut	1 259,21
Prélèvement à la source	0,00
Temps travaillé	147h.

